

jamais en possession de la seigneurie de ce bourg, ce fut à une époque bien reculée. Le Laboureur lui-même, qui avait sous la main des documents perdus aujourd'hui, n'ose l'affirmer. « Je ne sais point, dit-il, si cette maison ancienne « aurait possédé le bourg de Tarare qui est fameux à cause « de la montagne qui l'avoisine. Mais il est certain qu'elle « avait quantité de fiefs sur son territoire, Treschin entre « autres... (1) »

Peut-être les seigneurs primitifs de Tarare cédèrent-ils leur seigneurie à Savigny pour se mettre sous la protection de la puissante abbaye. Quoi qu'il en soit, cette maison, qui ne s'éteignit qu'au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, n'en demeura pas moins au nombre des plus nobles familles du Lyonnais ; elle donna des religieux à l'abbaye de l'Île-Barbe et nous voyons ses représentants possessionnés à Anse, à Ternant, à Saint-Vérand, à Saint-Marcel, à Violay et même à Epercieux, en Forez.

Ainsi, nous ne trouvons à Tarare rien de tout ce qui remplit les pages de l'histoire des temps féodaux : ni puissants feudataires, ni forteresse importante, ni sanglants combats. Aux temps modernes, le passage de quelques personnages illustres, la peste, la famine, les inondations, sont les seuls événements qui viennent rompre la monotonie de l'existence de l'humble bourg qui vit paisible sous la domination paternelle du monastère de Savigny.

Il en fut ainsi jusqu'à la fin du siècle dernier. L'histoire de Tarare devient alors celle de l'industrie qui fait aujourd'hui sa gloire et sa fortune. Un de ses enfants, qui attend encore de ses concitoyens enrichis le monument qui doit consacrer sa mémoire, Georges-Antoine Simonet, conçut, à cette époque, le projet d'introduire dans son pays la fabri-

(1) *Mazures de l'Île-Barbe. Supplément*, p. 27.